



**RESPECT  
ESPRIT D'EQUIPE  
PROFESSIONNALISME**

**MOBILITE D'UN SERGENT PROFESSIONNEL POUR  
LES BESOINS DE LA ZONE DE SECOURS  
LUXEMBOURG (H/F)**

Réf. : M1PRO19SGT

## Appel à candidatures

La Zone de secours Luxembourg, plus particulièrement le Conseil de Zone, en sa séance du 10 septembre 2019, et conformément à l'Arrêté royal du 19 avril 2014 relatif au statut administratif du personnel opérationnel des Zones de secours, lance, pour compléter son cadre opérationnel professionnel, un appel à candidatures pour la mobilité d'un sergent professionnel. La fonction est ouverte aux hommes et aux femmes.

La mobilité dans le même grade est le transfert d'un membre du personnel professionnel à un emploi professionnel déclaré vacant du même grade dans une autre zone.

### 1. Description de fonction :

#### ▪ Sergent

Le sergent accomplit ses tâches dans le cadre des missions de base. En tant que premier dirigeant sur les lieux d'un incident, il doit établir un plan provisoire. Il doit être capable de le faire lors de chaque incident. A cet effet, il a besoin de connaissances de base suffisantes. Il veille à l'impact éventuel d'un incident sur la société.

La fonction de sergent implique diverses responsabilités. Le sergent a la direction de l'équipage d'une autopompe (multifonctionnelle) et de l'équipage de véhicules spécifiques liés à l'autopompe. Il a des tâches, des compétences et des responsabilités relatives à la direction opérationnelle et à la coordination des personnes et des moyens dès le départ en intervention jusqu'au retour à la caserne.

Dans le cas d'un renfort des effectifs, il assure la direction des équipes (d'extinction) jusqu'à l'arrivée de l'adjudant ou de l'officier. Lorsque ce dernier est présent, il agit sous la responsabilité de l'adjudant ou de l'officier. Si les circonstances le requièrent, le sergent agit de sa propre initiative. Il utilise le matériel standard du véhicule d'incendie, éventuellement complété de moyens d'autres véhicules.

Cette description succincte est complétée par l'annexe 3 « Sergent » de l'Arrêté ministériel du 8 octobre 2016 fixant les descriptions de fonction du personnel opérationnel des zones de secours, annexée au présent document.

#### ▪ Secouriste ambulancier :

Le secouriste-ambulancier est un maillon important de la chaîne de l'aide médicale urgente. Il travaille dans une équipe restreinte. Dans le cadre de son travail, il est à même de réagir de manière dynamique et indépendante. Il fait preuve d'empathie et accorde une attention particulière à l'hygiène et à la prévention médicale.

---

**Zone de Secours Luxembourg**  
**Commandant de Zone : Cpt. Stéphane THIRY**  
**Pôle Administration, Ressources Humaines et Formation - Service des Ressources Humaines**

✉ Place Léopold, 1 – Annexe du Palais – 6700 ARLON

☎ 063/212 627 ✉ rh@zslux.be

[www.zslux.be](http://www.zslux.be)

Il est mobilisé dans le cadre des urgences médicales et de l'assistance aux services d'incendie lors d'interventions lourdes. Il joue ainsi un rôle crucial dans le fonctionnement opérationnel des services d'incendie et de l'aide médicale urgente dans la zone. Il transporte non seulement la victime, mais il la traite également selon ses connaissances et compétences, et il transfère des informations très importantes du lieu du sinistre vers l'hôpital.

Etant donné qu'il est souvent en contact avec le citoyen en détresse, mais également avec des médecins et infirmiers d'autres institutions, il est également la carte de visite de la zone et fait preuve de compréhension et de tact en toutes circonstances. Il veille à se recycler en permanence et se tient informé des nouvelles méthodes de travail et directives.

Cette description succincte est complétée par l'annexe 17 « Secouriste-ambulancier » de l'Arrêté ministériel du 8 octobre 2016 fixant les descriptions de fonction du personnel opérationnel des zones de secours, annexée au présent document, et par le profil de compétence rédigé par le SPF Santé publique, disponible via le lien : <http://www.health.belgium.be/fr/s-profil-de-competence>

▪ **Fonctions connexes**

Des fonctions supplémentaires pourront être attribuées aux candidats, notamment, expert technico-administratif et expert opérationnel. Ces fonctions sont reprises dans l'Arrêté ministériel du 8 octobre 2016 fixant les descriptions de fonction du personnel opérationnel des zones de secours.

▪ **Atouts complémentaires**

Une expérience probante au sein d'un centre de formation pour la sécurité civile, en qualité d'instructeur ou coordinateur, tout comme des brevets de type OFF, PREV, EVAL ou FOROP, sont considérés comme des atouts majeurs.

**2. Conditions à remplir avant la date limite de dépôt des candidatures :**

- Se trouver dans une position d'activité de service. Les stagiaires n'entrent pas en ligne de compte pour un emploi ouvert à la mobilité ;
- Remplir les conditions énoncées dans la description de fonction ;
- Disposer d'une ancienneté de grade d'au moins deux ans, stage de recrutement non compris ;
- Disposer de la mention « satisfaisant », « bien » ou « très bien » lors de sa dernière évaluation ;
- Ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire non radiée.

**3. Conditions à remplir à la fin du stage de mobilité :**

- Etre détenteur du brevet d'Aide Médicale Urgente de secouriste-ambulancier et d'un insigne distinctif 112 en ordre de validité et le maintenir ;
- Etre détenteur du permis C pour les candidats de plus de 21 ans, ou C1 pour les candidats de moins de 21 ans, et le maintenir en ordre de validité.

**4. Modalités de sollicitation :**

**Les candidatures motivées devront parvenir, complètes, sous peine de nullité**, par pli recommandé, à l'adresse suivante : Zone de secours Luxembourg, à l'attention du service des Ressources Humaines, Place Léopold 1 (annexe du Palais – 1er étage) à 6700 Arlon, **pour le 15 novembre 2019 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi. Celles-ci peuvent également être déposées au Service des Ressources Humaines de la zone (de 09h à 16h) contre accusé de réception. **Les candidatures adressées par e-mail ne seront pas acceptées.**

Pour plus d'information, veuillez contacter le Service des Ressources Humaines par téléphone au 063/212 627 ou par email via l'adresse [rh@zslux.be](mailto:rh@zslux.be).

L'acte de candidature doit être introduit au moyen du formulaire repris en annexe et doit être accompagné obligatoirement des documents suivants :

- Une lettre de motivation dûment signée ;
- Un curriculum vitae avec photo d'identité récente ;
- Un extrait de casier judiciaire modèle 2 délivré dans un délai de trois mois précédant la date limite de dépôt des candidatures ;
- Une attestation de l'autre zone indiquant les états de services du candidat(e), en ce compris les sanctions disciplinaires non radiées ;
- Tout autre document jugé pertinent par le (la) candidat(e).

## 5. Publication

L'appel est publié au moins 30 jours calendrier avant la date limite d'introduction des candidatures :

- sur le site de la zone <http://www.zslux.be> ;
- sur le site de la Direction Générale de la Sécurité Civile <http://jedevienspompier.be> ;
- dans les implantations de la zone de secours Luxembourg ;
- dans les autres zones de secours qui emploient du personnel du même rôle linguistique.

## 6. Concours de mobilité

Les candidats feront l'objet d'un concours de mobilité conformément au règlement d'épreuves ci-après.

## 7. Stage de mobilité :

### Stage de mobilité :

La décision du Collège est notifiée au candidat retenu par courrier recommandé. Ce dernier dispose d'un délai de 14 jours calendriers pour notifier au Collège, par courrier recommandé, sa décision d'accepter ou non l'emploi.

Le candidat retenu débute son stage dans les trois mois à dater de la réception de la décision du Collège. Le début du stage de mobilité peut être postposé de trois mois en cas d'accord entre la zone d'origine et la zone de destination.

Le stage dure 6 mois et est placé sous la supervision du supérieur fonctionnel, dénommé « Maître de stage » et désigné par le Commandant.

### Nomination à la fin de stage :

A la fin du stage de mobilité, le maître de stage établit le rapport de stage après avoir recueilli les informations nécessaires et après concertation avec le stagiaire. Le rapport de stage propose, soit de nommer le membre du personnel, soit de ne pas nommer le membre du personnel.

L'agent nommé devra, aussi longtemps qu'elles sont nécessaires à l'exercice de ses fonctions, sauf inaptitude médicale constatée par le Conseiller en Prévention Médecin du Travail, maintenir en ordre de validité ses permis, brevets, badges et certificats.

## Règlement d'épreuves

Le présent règlement précise le déroulement du concours de mobilité, les critères de réussite et la composition du jury.

### 1. Concours de mobilité :

Le concours de mobilité se déroule sous la forme d'une épreuve orale visant entre autres à déterminer la motivation du candidat, sa conformité avec la description de fonction, sa capacité d'intégration en tant que collaborateur opérationnel du cadre moyen au sein de la Zone de secours Luxembourg, tenant compte de ses éventuels atouts complémentaires.

Pour réussir le concours, les candidats doivent obtenir minimum 60%. Ces derniers seront informés de leur résultat dans les 15 jours suivant le concours.

### 2. Composition du jury :

Le jury est composé de la manière suivante pour la Zone de secours Luxembourg :

- Du Commandant de Zone, ou de son délégué ;
- Du Responsable du Pôle Administration, Ressources Humaines et Formations, ou de son délégué ;
- Du Responsable du Pôle Organisation des Secours, ou de son délégué ;
- D'un secrétaire du service Ressources Humaines, sans voix délibérative ;
- D'un délégué par organisation syndicale représentative dans la zone, membre observateur.

Aucun membre du jury d'examen ne peut être le conjoint, le parent ou l'allié jusqu'au troisième degré inclus d'un candidat.

Sur base des résultats du concours, le jury établit le classement des candidats. Le Collège de Zone, sur délégation du Conseil de Zone, désigne le candidat tout en respectant l'ordre du classement.



**RESPECT  
ESPRIT D'EQUIPE  
PROFESSIONNALISME**

# Acte de candidature

Référence de l'appel à candidature : M1PRO19SGT

<b>Candidat(e)</b>	Zone de secours actuelle : .....
	Nom : ..... Prénom : .....
	Numéro national : .....
	Adresse : .....
	Code postal : ..... Localité : .....
	Gsm : .....
Email : .....	

Je soussigné(e) atteste remplir les conditions pré-requises à l'introduction de ma candidature, telles que précisées dans l'appel, et je déclare :

- En matière de brevet d'Aide Médicale Urgente :
  - Suivre / avoir suivi (*Biffer la mention inutile*) la formation de base de secouriste-ambulancier, précisez l'école et l'année : .....
  - Être / ne pas être (*Biffer la mention inutile*) détenteur d'un insigne distinctif 112, précisez le numéro et la date de validité : .....
- En matière de brevets pompiers :
  - Suivre actuellement une formation valorisable dans le cadre d'une promotion hiérarchique, précisez l'école : .....
  - Être détenteur d'un ou plusieurs brevets pompiers, précisez lesquels : .....
- En matière de permis de conduire :
  - Être / ne pas être (*Biffer la mention inutile*) déchu du droit de conduire ;
  - Être détenteur du permis de catégorie B / C / C1 / E (*Biffer les mentions inutiles*) ;
  - Suivre actuellement la formation requise à l'obtention du permis C / C1.
- En matière de nomination :
  - Être nommé, à titre définitif, en qualité de ..... (*précisez le grade*), depuis le ..... par la Zone de secours ..... (*précisez*) ;
  - Être / ne pas être (*Biffer la mention inutile*) sous le coup d'une sanction disciplinaire non-radiée.

Sont joints au présent acte de candidature :

- Une lettre de motivation dûment signée ;
- Un curriculum vitae avec photo d'identité récente ;
- Un extrait de casier judiciaire modèle 2 délivré dans un délai de trois mois précédant la date limite de dépôt des candidatures ;
- Une attestation de votre zone indiquant vos états de services, en ce compris les sanctions disciplinaires non radiées ;
- Autres documents jugés pertinents, précisez lesquels : .....

.....

.....

.....

Je certifie que les données reprises ci-dessus sont sincères et véritables. Conformément aux règles en matière de protection des données personnelles, j'accepte que ces données soient utilisées exclusivement par le service des Ressources Humaines de la Zone de secours Luxembourg, et ce de manière confidentielle, dans le cadre de ma candidature. Ce document sera conservé aussi longtemps que la réserve de recrutement est en ordre de validité.

Date : .....

*Signature précédée de la mention « lu et approuvé »*